

Contrats de formation

Paragraphe 23 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : janvier à mars

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévu
Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE)	23 853,15 \$	Formation favorisant le développement des compétences	2024-04-19 au 2024-12-31*	Formation à distance avec CASIOPE	75
Acti-Com	2 500,00 \$	Formation favorisant le développement des compétences	2024-12-05 au 2024-12-06*	Formation à distance avec Acti-Com	14

* Dépense comptabilisée dans le présent trimestre